

# Assemblée Générale Libres d'Apprendre 16

lundi 15 janvier 2024

## Présents :

Rachida, Sandra et Cyril, Marianne, Sandrine

## Bilan Moral :

- les rencontres ont continué d'avoir lieu à la ludothèque de Blanzac une fois par mois
- un atelier-conférence avec la graphothérapeute de Jarnac à eu lieu à l'UDAF à Angoulême un samedi matin. Il y a eu beaucoup de monde à venir de l'extérieur et très très peu de familles non sco. Les frais engagés ont été remboursés par le prix de l'atelier pour le grand public (c'était offert pour nos adhérents)
- la journée de rentrée non sco début septembre à réunit de nombreuses familles, mais à aboutit sur très peu d'adhésion.
- Nous avons cette année 2023/2024 moins de 10 familles adhérentes.

## Bilan Financier :

peu de sorties et peu de dépenses, mais très peu de rentrée financière aussi, les deux dernières rentrées la moyenne des adhésion est à moins de 5€.  
nous n'avons pas encore repris d'assurance, il serait peut être plus simple de prendre celle de la banque.

## Bureau de l'association :

Nous rappelons que l'association est en gestion collégiale, il n'y a pas de président mais un bureau. Sont invités à entrer dans le bureau associatif les familles ayant au moins un an d'adhésion (comme prévu par les statuts)

Parmi les membres actuels restent dans l'équipe : Sandrine et Rachida

Qui souhaite rejoindre l'équipe ? Sandra et Elisabeth (qui avait déjà demandé l'année dernière mais n'avait qu'une année d'adhésion)

## Projets :

- prendre un abonnement à la ludothèque Rives de Charente
- reprendre un abonnement à la ludothèque de Blanzac
- organiser une sortie pour les enfants à la fin du printemps. Il est proposé de faire choisir les adhérents parmi 4 propositions : Cap Sciences à Bordeaux, la Ferme de Magné , la Vallée des Singes et le Parc du Renou.

## Nous mettons au vote les remarques suivantes :

- le référent pour la banque reste Sandrine Vanlerberghe (**pour**, contre, abstention) Nous y demandons une assurance pour l'association (**pour**, contre, abstention)

- demander un prix minimum d'adhésion pour l'association (**pour**, contre, abstention) de 10 € valable pour les prochaines inscriptions. C'est par famille et non par enfant et chaque famille est libre de faire un don supplémentaire.

- nous reprenons une adhésion à l'UDAF (cotisation remboursée par leur aide financière accordée selon le nombre d'adhérents, leur réseau nous permet d'avoir des salles de réunion, l'accès à des formations, un soutien administratif ... ) (**pour**, contre, abstention)

- nous reprenons une adhésion à la ludothèque de Blanzac avec une rencontre par mois (pour, contre, abstention) et quel jour (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Les dates validées avec Mélanie sont les mardis 6 février, 5 mars, 2 avril, 14 mai et 4 juin 2024, de 14h15 à 17h15.

- nous prenons une adhésion à la ludothèque de Rives de Charentes (pour, contre, abstention). Les membres de l'association pourraient avoir libre accès à la ludothèque, ce qui veut dire que nous laissons une liste de nos adhérents à la ludothèque pour qu'ils puissent vérifier. Et nous décidons d'une rencontre mensuelle la bas comme à Blanzac. Une rencontre mensuelle (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

- nous demandons une adhésion à la MJC Rives de Charente (pour, contre, abstention) qui nous permettrait d'avoir accès à des salles en location (la demande sera évaluée par la direction de la MJC et peut être refusée)

questions diverses et propositions :

- si l'adhésion à la MJC est validée, pourquoi pas louer une salle une fois par mois pour y organiser les anniversaires des enfants du mois ?

Il faudra aussi faire valider par le bureau de l'association chaque demande de location de salle par les familles, pour veiller à respecter le règlement intérieur et ne pas faire n'importe quoi sous couvert du nom de Libres d'Apprendre 16. Il faudra absolument que les familles présentent aux divers ateliers soient toutes adhérentes à notre association.

- comment inviter plus de familles à rejoindre l'association ?

Pistes de réflexions : mieux représenter l'asso sur Facebook et refaire une page spéciale pour ça, en parler à chaque fois que l'on rencontre des familles/des nouvelles familles, faire des badges/pins/autocollants/carte d'adhérents (ce qui facilitera la vie pour la ludothèque de Rives de Charente à qui nous devons fournir la liste de nos adhérents), placer une affiche dans les ludothèques, contacter l'UDAF à ce sujet et voir ce qu'ils peuvent nous proposer.

- la rentrée non sco 2024 aura lieu le lundi 2 septembre.